



# BIENVENUE SUR VOTRE Espace FAMILLE



## RENOUVELLEMENT DU DOSSIER ADMINISTRATIF 2024/2025

Le mode d'emploi ci-après a été créé afin de vous accompagner, pas à pas, lors de cette démarche administrative, qui se déroule en 6 étapes. La première étant la connexion à votre Espace Famille et la dernière, les réservations des présences.

Pour information, au fur et à mesure des étapes, des documents vous seront demandés, certains disponibles dès maintenant, d'autres non :

- **Copie des vaccinations obligatoires** en cas de rappel lors de l'année écoulée  
**DOCUMENT OBLIGATOIRE,**
- **Attestation de responsabilité civile 2024/2025, DOCUMENT OBLIGATOIRE,**
- **Attestation de Quotient Familial CAF ou MSA,** si vous n'êtes pas allocataire, la photocopie de l'avis d'imposition de l'année 2023 sur les revenus de l'année 2022 du foyer.

Pour les familles ou enfants concernés :

- Photocopie du justificatif de l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH),
- Photocopie du Projet d'Accueil Individualisé (PAI).

En cas de besoin, n'hésitez pas à contacter le **Centre de Facturation Unique (CFU)** :

 Au 03.80.37.81.82, **ouvert au public le matin uniquement**

 Par courriel sur [cfu@plainedijonnaise.fr](mailto:cfu@plainedijonnaise.fr)

 12 Rue Ampère 21110 GENLIS

**AGIR POUR NOTRE TERRITOIRE ET UN AVENIR DURABLE**

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise – 12 rue Ampère - BP 53 - 21110 GENLIS  
Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30  
Téléphone 03 80 37 70 12 – Télécopie 03 80 37 93 65 - [www.plainedijonnaise.fr](http://www.plainedijonnaise.fr)

## ÉTAPE 1

**MON ESPACE PERSO**

Identifiant

Mot de passe

J'ai oublié mon mot de passe.

Connexion

BIENVENUE SUR L'ESPACE FAMILLE



INFORMATIONS SEJOUR

L'Espace Famille vous permet d

Tout d'abord, connectez-vous à  votre  Espace Famille, en saisissant vos codes de connexion :

<https://www.espace-citoyens.net/plainedijonnaise/espace-citoyens/Home/AccueilPublic>



Avec mon espace,  
je me facilite la ville !



- Réaliser l'inscription administrative de votre enfant
- Réserver ou modifier la présence de votre enfant sur les différents temps d'accueil (accueil midi, accueil matin/soir, accueil mercredi, accueil différentes vacances)
- Consulter vos factures
- Signaler une absence pour enfant malade
- Modifier vos données personnelles (Téléphone, courriel, adresse postale)
- Ajouter un nouveau membre à votre entourage (nouvel enfant ou contact)
- Inscrire votre enfant aux différentes sorties

*nouveauté* : [guide d'utilisation](#) pour vos démarches en ligne

### ACTUALITES



Règlement Intérieur 2021/2022

Vous trouverez le règlement intérieur, pour les accueils de loisirs et l'Espace Jeunes, 2021/2022,...

[Lire la suite](#)



Guide d'utilisation Espace Famille

Vous trouverez un guide d'utilisation pour votre Espace Famille, ici

[Lire la suite](#)

## ÉTAPE 2

Cliquez sur « Créer une inscription »

MON ACCUEIL NOUVELLE DÉMARCHE ACTUALITÉS DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER INFOS PRATIQUES

Bonjour Monsieur SECTEUR2.  
Dernière connexion le 17/12/2021 à 10:01

**MON ESPACE**

Papa SECTEUR2  
periscoextrasco2@plainedijonnaise.fr

**MON TABLEAU DE BORD**

- Dernières demandes
- Mes factures
- Mes documents
- Mes actualités
- Coordonnées
- Documents à télécharger

**DOSSIER ADMINISTRATIF**

- Créer une inscription
- Réservations / Modifications
- Simulation des tarifs
- Justification d'absence

**DÉMARCHES**

Profil Identifiants Entourage

**CO-REPRÉSENTANTS**

AGIR POUR NOTRE TERRITOIRE ET UN AVENIR DURABLE

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise – 12 rue Ampère - BP 53 - 21110 GENLIS  
Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30  
Téléphone 03 80 37 70 12 – Télécopie 03 80 37 93 65 - [www.plainedijonnaise.fr](http://www.plainedijonnaise.fr)

## ÉTAPE 3

CRÉER UNE INSCRIPTION

Enfant 1 Inscription au Dossier Administratif

Sélectionnez la ligne « Inscription au Dossier Administratif » pour votre enfant


Prenez connaissance du **règlement intérieur**, vérifiez la **fiche sanitaire** de votre enfant en suivant les liens mis à disposition, puis suivez les instructions énoncées.

Puis cliquez sur « COMMENCER »

MADAME, MONSIEUR,

Vous souhaitez renouveler votre dossier administratif ?

COMMENCER >



INSCRIT

Inscrit Eleo

INFORMATIONS FAMILLES

Changement familial

Calendrier de garde alternée

Oui

Non

Semaine paire

Semaine impaire

Renseignez les informations nécessaires à l'inscription, puis cliquez sur l'étape 2

ANNULER LA DÉMARCHE

ALLER À L'ÉTAPE 2 >

AGIR POUR NOTRE TERRITOIRE ET UN AVENIR DURABLE

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise – 12 rue Ampère - BP 53 - 21110 GENLIS  
Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30  
Téléphone 03 80 37 70 12 – Télécopie 03 80 37 93 65 - www.plainedijonnaise.fr

Vous avez désormais le récapitulatif de votre demande :

**INSCRIT**

*Inscrit*   Eleo

---

**INFORMATIONS FAMILLES**

Changement familial

Calendrier de garde alternée  Oui  
 Non  
 Semaine paire  
 Semaine impaire

---

**INFORMATIONS ENFANTS**

\* Votre enfant est-il pris en charge par un PAI ?  Enfant  
Si oui, sélectionnez la catégorie enfant PAI  Enfant PAI

\* Veuillez indiquer le niveau scolaire de l'enfant dès septembre 2019 (ex: PS, CP, CM2)

\* Veuillez indiquer le lieu de scolarisation de l'enfant (ex: Genlis Paul Bert)

---

**AUTORISATIONS ENFANTS**

\* J'autorise mon enfant à sortir seul de l'activité  Autorisation  
 Interdiction

\* J'autorise les photos/films pour les médias  Autorisation  
 Interdiction

\* J'autorise les photos/films pour les archives  Autorisation  
 Interdiction

Si vous avez des informations à rectifier, veuillez « retourner à l'étape 1 »

Sinon, vous pouvez « Valider »

ANNULER LA DÉMARCHÉ

< RETOUR À L'ÉTAPE 1

VALIDER

Votre démarche « Inscription au Dossier Administratif » est désormais terminée, cette demande sera traitée par le Centre de Facturation Unique dans les meilleurs délais.

Vous recevrez une notification vous mentionnant que « votre demande est en cours d'instruction » car le dossier est incomplet. En effet, pour accéder à l'étape suivante, vous devrez ajouter un, voire les deux documents obligatoires :

- **La copie des vaccinations** (si elle n'a jamais été fournie, ou s'il y a eu des rappels durant l'année écoulée. Dans le cas contraire, la démarche est inutile),
- **Attestation de responsabilité civile 2024/2025.**



Cette démarche sera à renouveler pour chacun de vos enfants puisque les documents sont nominatifs.

**AGIR POUR NOTRE TERRITOIRE ET UN AVENIR DURABLE**

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise – 12 rue Ampère - BP 53 - 21110 GENLIS

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30

Téléphone 03 80 37 70 12 – Télécopie 03 80 37 93 65 - www.plainedijonnaise.fr

## ÉTAPE 4

Maintenant, munissez-vous des documents nécessaires à cette démarche (liste disponible à la fin de l'étape 3) :



*Astuce ! Si vous n'avez pas d'outil de numérisation, vous pouvez prendre vos documents en photo depuis votre téléphone mobile multifonctions ou « smartphone » ! (Attention à la qualité de l'image)*

Pour ajouter ces documents, rendez-vous sur votre Tableau de Bord d'accueil, sur la dalle « Dernières demandes »

MON ESPACE

Papa SECTEUR2  
periscoextrasco2@plainedijonnaise.f

MON TABLEAU DE BORD

Dernières demandes Mes factures Mes documents Mes actualités Coordonnées Documents à télécharger

Profil Identifiants Entourage

Cliquez sur la demande en cours d'instruction

DERNIÈRES DÉMARCHES EFFECTUÉES						
9 avr. 2021	08:52		DEMANDE N° 302416 <b>ENFANCE</b> Inscription au Dossier Administratif 2021/2022 Barbalalala		En cours d'instruction	

**AGIR POUR NOTRE TERRITOIRE ET UN AVENIR DURABLE**

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise – 12 rue Ampère - BP 53 - 21110 GENLIS  
Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30  
Téléphone 03 80 37 70 12 – Télécopie 03 80 37 93 65 - www.plainedijonnaise.fr

Pour finir, ajoutez  
vos pièces jointes

## SUIVI DE LA DEMANDE N° 346266

15 nov. 2021 10:44

DEMANDE N° 346266  
ENFANCE ET JEUNESSE Inscription Sorties Accueil de Loisirs - Mercredi  
Test

Traitee positivement

PIÈCES JOINTES

Le demandeur

La demande



Historique

Echanges

Pièces jointes

[RETOUR À L'ACCUEIL](#)

### Deux possibilités :

-  Votre dossier administratif est **complet**, il sera donc **validé** par le CFU. Une notification vous sera envoyée pour vous en informer, vous permettant d'accéder à l'étape 5.
-  Votre dossier administratif est **incomplet**, il sera mis en attente. Une notification vous sera envoyée pour vous en informer, il vous sera demandé d'y remédier le plus rapidement possible afin de poursuivre la démarche.



Vous devez désormais attendre l'intervention du Centre de Facturation Unique pour aller au-delà.

**AGIR POUR NOTRE TERRITOIRE ET UN AVENIR DURABLE**

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise – 12 rue Ampère - BP 53 - 21110 GENLIS  
Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30  
Téléphone 03 80 37 70 12 – Télécopie 03 80 37 93 65 - [www.plainedijonnaise.fr](http://www.plainedijonnaise.fr)

## ÉTAPE 5

Cette étape 5 devra être renouvelée pour :

- Chacun des temps d'accueil souhaités,
- Chacun des enfants concernés.



Lorsque le dossier administratif de votre enfant est validé, vous pouvez procéder **aux inscriptions afin d'ouvrir les différents temps d'accueil** souhaités (périscolaire matin/soir, accueil midi...)

MON ESPACE

Papa SECTEUR2  
periscoextrasco2@plainedijonnaise.fr

MON TABLEAU DE BORD

Dernières demandes Mes factures Mes documents Mes actualités Coordonnées Documents à télécharger

DOSSIER ADMINISTRATIF

Créer une inscription Réservations / Modifications Simulation des tarifs Justification d'absence

DÉMARCHES

Cliquez sur le premier temps d'accueil que vous souhaitez (Ex : Si vous souhaitez faire une réservation pour le matin, sélectionnez la ligne « Inscription Accueil Matin/Soir » pour l'enfant concerné)

CRÉER UNE INSCRIPTION

Enfant 1	Inscription Accueil Midi	▶
Enfant 1	Inscription Accueil Mercredi	▶
Enfant 2	Inscription Accueil Matin/Soir	▶

Ensuite, renseignez le niveau scolaire de l'année à venir, ainsi que le lieu de scolarisation, puis **validez**.

## ÉTAPE 6

Vous pouvez maintenant effectuer les réservations des temps d'accueil.

Vous avez jusqu'au **jeudi 29 août 2024, 10h**, pour que les réservations de votre/vos enfant/s soient effectives, dès la rentrée du lundi 02 septembre 2024.



Il vous suffit de cocher, en fonction de vos besoins, avec ou sans périodicité, pour l'ensemble des enfants concernés.



*Astuce ! Utiliser la périodicité évite d'oublier de faire les réservations en cours d'année... !*

Attention, concernant les mercredis, vous devez cocher, dans l'ordre :

- 1) Une périodicité pour les matins et/ou après-midis,
- 2) Une périodicité pour les repas.



En effet, le créneau du temps méridien, durant les temps extrascolaires, doit obligatoirement être lié à une réservation le matin et/ou l'après-midi.

À la fin, un récapitulatif de vos demandes vous est présenté. Après vérification, vous pouvez **valider**. Le guide d'utilisation pour l'Espace Famille, vous sera utile dans vos démarches en ligne (document présent dans la rubrique actualités de votre Espace Famille).